

LA FABRIQUE DES POSSIBLES VERTS

MON ENVIRONNEMENT : « JE PRÉSERVE, JE PARTAGE, JE COLLABORE »



TOUS LES ENFANTS ET LES JEUNES ONT DROIT À UN ENVIRONNEMENT SAIN ET SÛR.



L'association de solidarité internationale Terre des Hommes France (TDHF), s'engage depuis 1963 dans la lutte contre les inégalités et les injustices, et dans l'accès aux droits fondamentaux, en particulier ceux des enfants. Notre conception d'une société durable et juste implique **le respect des droits humains**.

Pour un mode de vie durable, juste, démocratique et équitable, Terre des Hommes France s'engage donc avec des enfants, des jeunes et leurs communautés, et des partenaires, en France et à l'international, à travers des actions de terrain, de sensibilisation et de plaidoyer :

- Pour la défense et la promotion des droits liés à un environnement sain et sûr, et leur permettre d'accéder à une vie de citoyen,
- Contre les causes du changement climatique et pour des solutions face à ses conséquences.



Chez Terre des Hommes France, nous sommes convaincus que le développement durable passe par le renforcement des capacités et l'autonomisation des populations ; les actions doivent donc être réalisées par elles et pour elles.

L'objectif des actions de Terre des Hommes France est donc d'agir avec la jeunesse au niveau local via des projets de terrain dans une perspective globale, et de développer la communication et le plaidoyer au niveau national et international.



Les projets réalisés en France et à l'international sont co-construits avec nos partenaires, à partir des besoins et propositions identifiés au niveau local avec les populations concernées.

Terre des Hommes France collabore donc d'égal à égal avec des partenaires associatifs locaux à travers le monde. L'association n'envoie ni matériel ni expatrié, mais accompagne la conduite de projets en proposant notamment un appui financier, logistique, technique, et un suivi dans leur mise en œuvre.

Au-delà des objectifs propres de chaque projet et de leurs apports au niveau local, ces contributions s'inscrivent dans une perspective plus globale. D'autant que la mise en lien des projets et des jeunes bénéficiaires font partie des méthodes de TDHF afin de favoriser la portée des actions.

Nous recherchons ainsi un effet de levier et d'union des forces, à travers nos partenariats, les collectifs et réseaux dont nous sommes membres, et à travers la Fédération internationale Terre des Hommes.

Les conséquences du changement climatique sont au cœur du plan stratégique de TDHF.

Qu'il s'agisse du fonctionnement, des finances et financements, des actions d'analyse, de plaidoyer, de sensibilisation, de communication et des projets, la réflexion et la mise en œuvre se font de façon raisonnée sous le prisme des causes et des effets du changement climatique.

TDHF considère la participation des enfants et des jeunes comme un objectif transversal, un moyen et un principe des droits humains dans toutes ses priorités thématiques et d'actions.

Nous souhaitons nous engager avec la jeunesse de manière transversale et renforcer les mécanismes de participation qui peuvent soutenir l'identification des priorités locales, régionales ou nationales d'actions.



Enfin, l'association Terre des Hommes France est :

- Reconnue d'utilité publique
- Agréée « 1% for the Planet »
- Agréée « Jeunesse et éducation populaire »



POURQUOI METTRE EN PLACE DES ACTIONS AVEC ET POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES ? ¹

La question des droits environnementaux et des conséquences des dérèglements climatiques est un enjeu sociétal, humain et politique de tout premier plan.

Les changements climatiques ont un impact dévastateur sur les écosystèmes et notre humanité. L'environnement et les droits humains sont étroitement liés. Les dégâts environnementaux menacent directement le droit à la vie, à la santé, à la sécurité, à l'eau, à une alimentation saine et suffisante, à des conditions de vie décentes, au développement, au logement, à l'éducation, au travail, à la culture, ainsi que les droits des peuples autochtones.

De plus, les dérèglements du climat aggravent les inégalités et la pauvreté, complexifient les situations humanitaires et alimentent les conflits ou en créent de nouveaux, et contribuent de manière accrue aux crises et aux déplacements.

Les problèmes environnementaux affectant de manière disproportionnée ceux qui ont le moins de ressources, la justice environnementale et la justice climatique, en lien avec les exigences de justice économique et sociale, ont pour principal défi la réduction des disparités environnementales, sanitaires, économiques et sociales.



La crise climatique et les dégâts environnementaux affectent ou menacent d'affecter toujours plus de personnes, directement ou indirectement. Si des décisions ont été prises et des objectifs fixés, la situation n'a jamais été plus urgente et préoccupante qu'aujourd'hui, avec des conséquences déjà irréversibles.

D'ailleurs, après avoir alerté sur les risques environnementaux et climatiques dans toutes les régions du monde, le GIEC met en avant le besoin d'une action concertée : tous les acteurs doivent agir.

Malgré un contexte politique, social et économique de plus en plus complexe, des solutions existent, tout est affaire de choix. **Nous ne pouvons pas nous contenter de nous débattre avec l'éco-anxiété grandissante alors que la lutte contre le changement climatique et pour le droit à un environnement sain et sûr est aussi marquée par une multiplication des solutions innovantes et des initiatives et dynamiques à impact positif, dans tous les domaines.**

Alors que les moins de 15 ans représentent un tiers de la population mondiale, les enfants sont les premiers et les plus affectés par les catastrophes naturelles liées au climat et par les impacts des changements climatiques, qui menacent directement leur capacité à survivre, grandir et s'épanouir.

¹ Note d'analyse « La jeunesse face à l'urgence climatique, ou la nécessité de défendre le droit à un environnement sain et sûr », TDHF, sept. 2022 <https://www.terredeshommes.fr/note-d-analyse>

Si la question « *Quelle planète laisserons-nous à nos enfants ?* » revient régulièrement sur le devant de la scène, il est également nécessaire de s'interroger sur les outils que nous leur laissons dès à présent pour agir, et se battre pour leur avenir et celui de la planète. A cet égard, **l'éducation et la participation active des enfants et des jeunes dans les processus décisionnels sont deux enjeux majeurs**, que l'on retrouve dans la Convention internationale des droits de l'enfant et dans de nombreux textes internationaux faisant référence à la qualité de l'environnement et aux droits à l'information, à la participation, et à l'accès à la justice.

Le Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits de l'homme et l'environnement a déclaré fermement que « *les obligations des Etats en matière de droits de l'homme reliées à l'environnement s'appliquent avec une force particulière aux droits des enfants, qui sont particulièrement menacés par les atteintes à l'environnement et souvent incapables de protéger leurs propres droits* » (United Nations, 2018).

Le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies a adopté une résolution historique visant à inclure le droit à un environnement sain dans les droits de l'enfant, faisant de l'éducation à l'environnement un instrument essentiel. La résolution insiste tout particulièrement sur la prise en compte des enjeux environnementaux. Pour cela, il faut les intégrer à tous les niveaux d'enseignement afin que les enfants les comprennent mieux et respectent davantage le milieu naturel et leur environnement. **Les enfants doivent être préparés aux décisions qu'ils devront prendre dans l'avenir.** (Résolution « Réaliser les droits de l'enfant grâce à un environnement sain », adoptée par le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies le 7 octobre 2020).

L'éducation est un droit, un outil, et une force pour le développement durable et pour la paix. C'est un vecteur d'ouverture d'esprit, d'interculturalité et de solidarité. Elle est d'ailleurs l'un des dix-sept objectifs de développement durable (ODD 4 : « *Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie* »).

Plus nous comprenons le monde, plus nous disposons d'outils pour revendiquer et exercer nos droits. L'éducation permet de se forger une opinion sur la société, de prendre du recul et d'agir de manière individuelle et collective sur le monde qui nous entoure.

Si les enfants et les jeunes sont extrêmement vulnérables, ils sont également essentiels pour anticiper, trouver des solutions, faire preuve de résilience, et peuvent donc apporter d'importantes contributions à l'adaptation aux changements climatiques ou à la prévention des dommages écologiques. Ils sont une force pour impulser des changements et modifier nos habitudes, nos comportements et notre impact sur l'environnement.

De plus, en étant conscients de la nécessité d'agir, beaucoup d'entre eux auront la capacité de s'engager activement et durablement dans la protection de l'environnement et serviront de multiplicateurs d'opinions et d'actions.

***Pour une prise de conscience à travers les enfants et les jeunes et un passage à l'action :
« J'agis local car j'en connais l'impact global »***

LA FABRIQUE DES POSSIBLES VERTS

« Mon environnement : je préserve, je partage, je collabore »

Les méthodes utilisées à travers les quatre programmes et la complémentarité des actions favorisent un engagement durable, individuellement et collectivement, et encouragent le changement des comportements.



Pour favoriser la mise en commun des possibles et la portée des actions, les marqueurs communs des projets portés par TDHF sont :

- ✓ Une dimension collaborative adaptée au contexte local, dans une perspective globale
- ✓ Le renforcement des capacités et l'autonomisation des acteurs et bénéficiaires
- ✓ Une participation active des enfants et des jeunes (à toutes les étapes du projet)
- ✓ Des actions de sensibilisation/éducation à l'environnement et au changement climatique
- ✓ Des actions concrètes et à impact
- ✓ La promotion et la préservation de l'environnement
- ✓ La défense et la promotion du respect des droits
- ✓ Égalité hommes/femmes
- ✓ Un lien avec les Objectifs de Développement Durable
- ✓ Des échanges entre bénéficiaires des projets

Cela permet notamment :

- ✓ D'outiller les enfants et les jeunes afin qu'ils deviennent des multiplicateurs d'actions et d'opinions
- ✓ De regarder les actions au quotidien sur la nature et l'environnement
- ✓ De voir, comprendre l'interdépendance des gestes environnementaux, partager, collaborer
- ✓ De capitaliser les déclinaisons locales du projet et de les partager





I. LA CABINE DES RÊVES VERTS

Objectifs

- ✓ Sensibiliser le grand public aux préoccupations environnementales des enfants et inciter à la réflexion.
- ✓ Inspirer le plus grand nombre pour un changement des comportements grâce aux rêves verts des enfants pour l'avenir durable de notre planète, grâce à l'implication de la jeunesse et des bénévoles de TDHF.



Description

La Cabine des Rêves Verts est une initiative de Terre des Hommes France visant à sensibiliser le grand public français aux préoccupations environnementales des enfants et à inciter à la réflexion et à l'action en faveur de l'environnement.

Il s'agit de se faire écho de la voix des enfants, de faire entendre leurs "rêves verts" - leurs visions, leurs souhaits et leurs idées pour un monde plus vert et durable, en mettant en place des espaces interactifs (les cabines) installés au cœur de grandes ou petites villes de France, où ces rêves seront présentés au grand public.

En combinant la participation active des enfants, l'implication des adhérents et bénévoles de TDHF (notamment les jeunes), et le soutien des institutions et structures éducatives ou d'accueil locales, *La Cabine des Rêves Verts* vise à créer une expérience profonde et engageante pour sensibiliser le public à l'importance de la préservation de notre environnement, et favoriser le passage à l'action à différentes échelles.

Mise en œuvre

Des adhérents, bénévoles et membres de l'équipe salariée de TDHF filment (selon une fiche technique élaborée par TDHF) les enfants qui sont invités à partager leurs "rêves verts" - des actions qu'ils aimeraient entreprendre, des changements qu'ils aimeraient voir dans le monde, ou leurs souhaits pour la planète. Ces vidéos sont ensuite montées en une série de clips courts (de 30-45 secondes).



Les cabines sont installées dans des lieux passants dans plusieurs villes de France, et « customisées » afin d'inciter les passants à y entrer.

À l'intérieur de la cabine, un écran diffuse les vidéos des enfants. Chaque nouveau passant déclenche la diffusion d'un nouveau clip. Des écouteurs sont disponibles pour que les passants puissent écouter les rêves verts des enfants. Une caméra filme les réactions des personnes qui entrent dans la cabine, créant ainsi des moments émouvants et réfléchis.

Les réactions filmées (intérieur et extérieur des cabines) sont partagées sur les réseaux sociaux pour susciter l'intérêt et visibiliser l'action.

La mise en œuvre repose donc sur la mobilisation des équipes de TDHF (salariés, adhérents, bénévoles) et des partenariats avec :

- ✓ Des écoles primaires (publiques et privées), des centres de loisirs, des Maisons des Jeunes et de la Culture, et toutes autres structures accueillant des enfants de 6 à 15 ans, qui aident à recueillir les "rêves verts" des enfants (sous forme de prises vidéos par les adhérents et bénévoles de TDHF).
- ✓ Des lycées professionnels et des entreprises respectueuses de l'environnement, pour la fabrication des cabines écologiques, de type petits cabanons de jardins, à partir de bois et de matériaux durables (recyclés, biosourcés, recyclables, locaux...), et selon un cahier des charges établi par TDHF afin de pouvoir y accueillir du public et d'y projeter les « rêves verts » des enfants.
- ✓ Des organisations et entreprises permettant de rendre les cabines autonomes en électricité (panneaux solaires).



Pour la bonne réalisation de l'action :

- ✓ TDHF s'assure de disposer des autorisations nécessaires (autorisations parentales, droit à l'image, installation des cabines dans l'espace public)
- ✓ Des mesures sont mises en place pour protéger les équipements et les personnes qui utilisent les cabines.

À partir de septembre 2023 : Tournage des vidéos. Des prises vidéos seront organisées ensuite régulièrement au cours des trois prochaines années, et pourront être déclinées selon des thématiques choisies, en fonction de l'actualité, des opportunités et de priorités locales.

À partir de mars 2024 : Installation des premières cabines dans des villes expérimentales (comme Paris, Marseille, Le Mans). Diffusion et capitalisation. Au cours des trois prochaines années, l'expérimentation sera répliquée et déployée dans un nombre croissant de villes et villages.



II. SENS' ACTIONS

Objectif

Encourager l'engagement durable pour l'environnement et le climat, par la réalisation d'actions à impact, de sensibilisation et inspirantes, ponctuelles et/ou régulières.

Public visé

Élèves d'écoles primaires, de collèges et de lycées – publics ou privés –, étudiants de l'enseignement supérieur, enfants et jeunes accueillis dans des structures de types centres de loisirs ou MJC.

Description

Il s'agit pour Terre des Hommes France, ses partenaires et relais locaux d'organiser des actions porteuses de sens et fédératrices, ponctuelles ou régulières, avec des enfants et des jeunes :

✓ Au niveau local

- Ateliers découvertes : bricolage écolo (proposer des ateliers où les jeunes réutilisent des matériaux de manière créative - œuvres d'art avec des déchets recyclés, habitats pour la faune avec des matériaux récupérés, etc.) ; « zéro déchets » pour sensibiliser aux alternatives dans la vie de tous les jours et apprendre aux jeunes à en réaliser par eux-mêmes ; « cuisine saine et durable » portant sur la préparation de repas sains et durables, le gaspillage alimentaire, les circuits courts et l'importance des produits de saison.
- Clubs de lecture (lecture texte ou graphique d'un livre portant sur un ou des sujets environnementaux et organiser un moment de discussion et d'échanges autour de ce livre).
- Excursions éducatives dans des endroits engagés pour l'écologie (ex : fermes locales, stations de recyclage, installations d'énergies renouvelables, etc.).
- Projections de films/documentaires.
- Événements culturels ou sportifs de sensibilisation.
- Campagnes de nettoyage d'espaces naturels et d'espaces publics (y compris des actions de rues déguisées pour le ramassage de mégots de cigarettes par exemple) - les matériaux ramassés pouvant servir à la mise en œuvre d'autres Sens'Actions.
- Rencontres, cafés-débats.
- Potagers et jardins communautaires (y compris la possibilité de programmes de parrainage permettant de renforcer l'implication des enfants et des jeunes parrainant un arbre ou un espace de jardin par exemple).
- Activités de recyclage.
- Actions de soutien à des projets de solidarité internationale.

✓ Au niveau national

- Évènements pour les journées mondiales comme celles de l'Eau, de la Terre, de l'Environnement, de la Jeunesse, de l'Alimentation...
- Actions de mobilisations citoyennes.
- Concours (sous forme de « clean walks » d'œuvres d'art réalisées à partir de matériaux réutilisés et recyclés, etc.).
- « Semaines défis » pour l'environnement (exemples : je ne mange que des produits locaux ou pas de viande pendant 1 semaine, je ne produis pas de déchet plastique pendant 1 semaine, etc.), et partage des témoignages et photos des participants.

Les actions sont adaptées aux contextes et priorités locales, organisées avec et pour les enfants et les jeunes.

La dimension et la transmission intergénérationnelles seront privilégiées. Ainsi, des actions peuvent par exemple être réalisées en lien avec des EPHAD.

Partenariats

Organisations de la société civile locales, nationales et internationales ; établissements scolaires et de l'enseignement supérieur ; associations étudiantes ; structures d'accueil ; collectivités territoriales ; entreprises (locales ou nationales) ; autres alliances pertinentes.

Afin de favoriser la diffusion d'actions inspirantes et de visibiliser l'engagement des jeunes pour l'environnement et le climat, la communication est un pan important du programme (outils, contenus et supports).



III. JEUNESSE SOLIDAIRE INTERNATIONALE

Objectifs

- ✓ Développer l'éducation à la solidarité internationale.
- ✓ Favoriser l'engagement des enfants et des jeunes, les échanges et la mise en commun des champs des possibles et des connaissances.
- ✓ Enrichir la portée universelle de la conscience écologique grâce aux échanges d'expériences.
- ✓ Soutenir des projets de solidarité internationale menés avec des partenaires locaux.

Public visé

Élèves d'écoles primaires, de collèges et de lycées – publics ou privés –, étudiants de l'enseignement supérieur, enfants et jeunes accueillis dans des structures de types centres de loisirs ou MJC.



Description

Il s'agit pour TDHF de permettre à ses partenaires en France (établissements scolaires et de l'enseignement supérieur ; associations étudiantes ; structures d'accueil), ainsi qu'à ses jeunes adhérents et bénévoles de :

- ✓ Créer du lien et favoriser les échanges avec les acteurs et bénéficiaires des projets menés à l'international avec des partenaires locaux de TDHF.
 - Contribuer à rendre visible et à promouvoir les actions menées par TDHF à l'international, ainsi que les problèmes et sujets sur lesquels se concentrent les enfants et les jeunes impliqués dans nos projets. Cela peut être réalisé par différents moyens tels que la mise en contact et des échanges directs avec nos partenaires locaux et les bénéficiaires, ou l'écriture d'articles et la réalisation d'interviews qui peuvent être partagées avec un public plus large (site internet, réseaux sociaux, etc.).
 - Organiser des collectes de soutien aux projets.

- Mettre en place des actions communes avec les acteurs et bénéficiaires des projets menés à l'international avec des partenaires locaux.
- ✓ De monter des projets de solidarité internationale avec des partenaires locaux et l'appui de TDHF. (par exemple des associations étudiantes souhaitant monter des projets de solidarité avec des partenaires locaux qu'elles auraient identifiés et TDHF apportant son expertise dans le montage et la conduite de projets).

Afin de favoriser la diffusion d'actions inspirantes et de visibiliser l'engagement des jeunes pour l'environnement et le climat, la communication est un pan important du programme (outils, contenus et supports).



IV. LES TÉMOINS DU CLIMAT



Le projet, qui se veut fédérateur, collaboratif, inclusif et vecteur de respect et de solidarité, est mené :

- ✓ Avec des écoles primaires (publiques et privées) et des centres de loisirs, tout au long de l'année scolaire, avec les 8-10 ans en priorité.
 - Selon les sujets et les actions décidées avec les enfants, le projet est adapté au contexte local, et la durée peut cependant être variable.
 - Il pourra être renouvelé ou prolongé, et aussi être étendu à d'autres tranches d'âges.
- ✓ Dans plusieurs villes de France et impliquera plusieurs acteurs (mairies, écoles, centres de loisirs, enfants, organisations partenaires...) dans une perspective de moyen et long terme.

La mise à disposition d'un cadre et d'outils communs, et la mise en lien des initiatives et des participants est une valeur ajoutée portée par TDHF.

Pour atteindre les objectifs, il est indispensable que tous les acteurs puissent pleinement s'impliquer dans le projet et se l'approprier. Raison pour laquelle Terre des Hommes France met à disposition un cadre de base qui peut être adapté aux contextes et besoins locaux, grâce aux outils pédagogiques « Les Témoins du Climat », créés par l'association.

Objectifs

- ✓ Sensibiliser et renforcer l'éducation à l'environnement des enfants.
- ✓ Mettre en place des actions localement.
- ✓ Favoriser la vision globale des problématiques, des solutions et leurs impacts grâce à des échanges avec d'autres enfants participant à *La fabrique des possibles verts* ailleurs en France, ainsi qu'à l'international.

Les objectifs des outils pédagogiques mis à disposition des acteurs du projet sont :

- ✓ Donner aux enfants les clés de compréhension des enjeux environnementaux et des conséquences du changement climatique.
- ✓ Permettre aux enfants de passer à l'action à leur échelle.
- ✓ Outiller les enfants pour qu'ils deviennent des multiplicateurs d'opinions et d'actions.

Compléter le cursus scolaire du public visé par des modules sur l'environnement et les dérèglements climatiques et la mise en place d'actions concrètes permettra une meilleure approche et un impact positif plus important pour chacun d'entre nous. Les enfants seront également mieux préparés pour le monde à venir.

Résultats attendus

A travers des outils pédagogiques, des explications par l'exemple ou le jeu et des actions, les enfants acquièrent des connaissances, et peuvent agir à leur échelle et impliquer leur entourage (« J'agis local car j'en connais l'impact global »).

- Résultat 1 : Les enfants comprennent l'importance de préserver l'environnement.

L'implication des enfants dès le début du projet, a un réel impact positif lors du déroulement des activités. L'enfant se sent concerné et impliqué. Laisser le choix de la thématique et des actions aux enfants réveille un réel intérêt et une conscience de préserver l'environnement.

- Résultat 2 : Les enfants comprennent l'impact de leurs actions.

L'intervention de spécialistes de l'environnement, qui peuvent apporter des ressources précieuses, a un impact à court, moyen et long terme pour que les enfants soient en capacité de faire face aux conséquences du dérèglement climatique.

- Résultat 3 : Les enfants sont des multiplicateurs d'opinions et d'actions.

Une fois que l'enfant aura analysé, compris et mis en place à son échelle des mesures pour lutter contre le dérèglement climatique et les dégâts environnementaux, il a les compétences et connaissances pour impliquer son entourage. Ainsi, les enfants deviennent, auprès de leurs amis et de leurs familles, des multiplicateurs d'opinions et d'actions.



Mise en œuvre

Chaque projet est collaboratif, adapté aux besoins de chacun et au contexte local, en se rapprochant du modèle proposé ici.

- ✓ Discussion du projet avec les enfants au sein de l'école/centre de loisirs.
- ✓ Etude des propositions des enfants et choix collectif de l'action environnementale (ou des actions) à mener, ainsi que des outils et cibles des communications, et des méthodes d'évaluation.
- ✓ Interventions « formation/sensibilisation » et apports de ressources aux enfants pour agir (à partir des outils pédagogiques de compréhension et de gestion de la problématique environnementale).
- ✓ Réalisation de l'action ou des actions, et mise en place d'un « tableau de bord » pour le suivi (à partir des propositions des outils pédagogiques).
- ✓ Communication pendant le déroulement du projet.
- ✓ Evaluation collaborative impliquant les différents acteurs, communication et organisation d'un événement public de restitution/capitalisation.

Les enfants ont alors l'opportunité de présenter leur compréhension des droits environnementaux et des dérèglements climatiques, et les différentes actions mises en place. Les résultats de ces sessions servent de repères quant au déroulement du projet et sont partagés avec tous les partenaires du projet.

De plus, des enquêtes sont menées grâce à des questionnaires mis à disposition et adaptés en fonction des initiatives menées localement, auprès des enfants, de leurs familles, des professeurs, des directeurs d'écoles et des mairies. Ces questionnaires sont élaborés avec les écoles et les enfants.

Afin de favoriser les liens entre les initiatives locales, plusieurs activités communes sont prévues :

- Reportage photographique dans les écoles et centres de loisirs,
- Évènement organisé à l'occasion de la Journée de la Terre,
- Communications régulières (multi-supports) par Terre des Hommes France,
- Production d'un film et d'un livret présentant le projet, ses déclinaisons locales, les actions menées et les impacts en découlant, des témoignages des enfants, etc.



www.terredeshommes.fr

40, rue des Bergers
75015 Paris
Tél. : +33 (0)1 48 09 09 76
Email : tdhf@terredeshommes.fr



@TDHFrance



@tdh_france



@Terre des Hommes France



@tdh_Fr